

## ALLEMAND PROFESSIONNEL ÉLÉMENTAIRE

### OBJECTIFS

#### Objectif général de la formation :

Perfectionnement, élargissement des compétences

#### Objectifs opérationnels :

- 1) Acquérir les structures grammaticales et le vocabulaire de base pour s'exprimer simplement à l'écrit et à l'oral dans un allemand courant et professionnel
- 2) Comprendre des conversations et des textes simples dans un allemand courant et professionnel

### Déroulement de la formation

#### Durée :

- 30 h de Cours individuel (en visio) avec formateur natif
- 20 séances de 1h30

#### Modalités pédagogiques :

- Formateurs natifs certifiés avec différents accents.
- Plateforme avec contenus adaptés en fonction de la progression des apprenants.
- Suivi pédagogique avec le Responsable Pédagogique
- Echanges / jeux de rôles / supports pédagogiques en fonction des thèmes abordés.
- Pour les personnes en situation d'handicap les moyens pédagogiques à mettre en place sont identifiés en début de formation lors de l'entretien d'admissibilité.
- Formation à distance (en visio)

#### Modalités d'évaluation :

- Exercices avec révision
- Auto-évaluation / Evaluation par le formateur
- Test de fin de session LEVELTEL qui définit le niveau de communication à l'oral en contexte professionnel dans une seconde langue. Véritable interaction entre l'évaluateur de langue maternelle et la personne évaluée. Test adaptatif : l'évaluateur s'adapte au niveau du candidat pour définir au plus juste sa capacité à communiquer à l'oral. Les résultats d'un LEVELTEL se basent sur le CECRL



Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Les résultats d'un LEVELTEL se basent sur le CECRL, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Il s'agit de l'échelle définie par le Conseil de l'Europe.



**Conditions d'admission et d'inscription****Admission :**

**Prérequis :** aucun

Entretien avant la contractualisation avec le responsable pédagogique afin d'identifier les besoins de chaque bénéficiaire et établir des préconisations pédagogiques.

Positionnement : quelles sont les connaissances minimales du bénéficiaire.

Pour les personnes en situation d'handicap nous pouvons nous reposer sur notre réseau de partenaires (AGEFIPH par exemple) afin d'apprécier les besoins spécifiques.

**Le délai d'accès entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est de 7 jours ouvrés maximum.  
L'entretien avec le responsable pédagogique sont réalisés en ligne via des outils tels que Zoom.**

---

**Le tarif est de 2100,00 € (Exonération de TVA pour les opérations réalisées dans le cadre de la formation professionnelle – Art 293 B du Code Général des Impôts) -**

**CONTENU DE LA FORMATION****Ecouter, visionner et comprendre**

- Comprendre des mots et des expressions courtes
- Suivre l'idée générale d'un exposé
- Comprendre des informations simples (chiffres, prix, horaires) si exprimées lentement et clairement
- Saisir l'objet, le point essentiel d'une annonce ou d'un message bref
- Repérer de l'information concrète sur des sujets quotidiens et familiers
- Extraire l'information essentielle de courts passages enregistrés
- Identifier l'élément principal de nouvelles télévisées par exemple

**Lire et comprendre**

- Comprendre de petits messages simples envoyés par ex. par courriel
- Se faire une idée du contenu d'un texte informatif, de points principaux de texte courts, identifier l'information pertinente
- Comprendre et lire des histoires illustrées, des bandes dessinées courtes.

**Parler**

- Décrire des aspects simples de la vie quotidienne
- Raconter ou décrire par une simple liste de points
- Donner ses préférences en faisant des comparaisons
- Faire un bref exposé préparé

**Ecrire**

- Ecrire des phrases et des expressions simples
- Faire une description brève et élémentaire

**CONTACTS**

**Responsable Pédagogique et responsable inscription et : Ophélie Giorgis – 04 92 09 97 50**

**Référente handicap : Véronique Gentile : 06 71 45 44 87**